

Le budget

température. Mais la nature a su nous récompenser avec d'abondantes richesses naturelles. Le Canada est un pays peu peuplé, pas seulement peu peuplé mais sa population est aussi dispersée dans des régions éloignées. Le Canada est un pays habité par différents groupes culturels parmi lesquels les anglophones et les francophones sont prédominants.

La compassion et la tolérance sont la devise canadienne. Et, en 1990, nous avons un déficit d'environ 30 milliards de dollars. Est-ce qu'on s'est posé la question, et on se la pose à ce moment-ci, est-ce que notre déficit humain est au moins égal ou peut-être plus important que notre déficit fiscal de 30 milliards. Je pense que nous devons examiner cette question. Est-ce que 26 millions de Canadiens suffisent pour équilibrer notre mode de vie et faire fonctionner nos structures comme pays démocratique et moderne?

• (1720)

Nous nous faisons maintes fois répéter que notre dette nationale est plus élevée que celle des autres pays industrialisés. Sans aller trop loin, monsieur le Président, nous pouvons regarder tout près de chez nous, au Sud. Les États-Unis ont une dette per capita moins élevée que nous, mais ils ont une population huit fois plus grande que la nôtre. Ils ont un territoire plus petit que le nôtre et ils ont un climat plus tempéré que le nôtre. Donc, cela coûte moins cher à administrer ce pays.

Notre dette qui est trop élevée, est-ce que c'est à cause de notre population? Si on avait plus de gens, notre dette per capita serait moins élevée. Quand je parlais d'équilibre, monsieur le Président, c'est là qu'il faut équilibrer. Nous devons non seulement regarder comment on peut la résoudre fiscalement, mais nous devons aussi augmenter notre population afin d'avoir une stabilité progressive et constante.

Monsieur le Président, cet après-midi je n'aurai pas le temps bien sûr d'aborder toute la question à savoir comment augmenter la population, mais étant donné que nous sommes sur le débat du Budget, donc la fiscalité, nos problèmes financiers, j'aimerais en premier lieu proposer des solutions pour contrôler le déficit fiscal annuel, réduire la dette nationale.

Tout d'abord, monsieur le Président, le gouvernement du Canada doit changer sa convention comptable. Notre système de comptabilité est dépassé. Pendant que comme gouvernement nous demandons à nos contribuables en affaires de produire un bilan de leur entreprise, le gouvernement du Canada, dans son rapport annuel, ne produit pas de bilan.

Nous avons deux types de transactions: des recettes et des déboursés. On ne tient pas compte des transactions des capitalisations.

Par exemple, quand le gouvernement du Canada a institué Petro-Canada, on a cette année-là inscrit les montants déboursés comme dépenses et qu'est-ce qu'on a eu à la fin de l'année? Recettes moins dépenses: un déficit! Dans le rapport annuel du gouvernement du Canada, Petro-Canada coûtait zéro. Rien! Maintenant que ce gouvernement a décidé de le vendre, je pense que c'est important qu'on rétablisse ce fait, et je vais revenir tantôt sur la question de Petro-Canada et aussi d'Air Canada.

Donc, imaginez-vous si les gens d'affaires devaient faire leurs rapports sur ce système, monsieur le Président, la grande majorité de nos entreprises seraient toutes déficitaires. Parce que justement on prendrait des capitalisations de la même année comme dépenses et sans tenir compte du capital, de l'avoir net de l'entreprise.

Donc, le gouvernement du Canada doit produire un bilan annuel avec les actifs et les passifs, tel que le Vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye, l'a proposé depuis trois ans, je crois. Ce rapport, il en avait même fait un exemple, il avait fait un prototype de bilan, l'avait remis au gouvernement, et aucune suite n'a été donnée. Je pense que c'est très important de donner suite à ce rapport.

Dès ce moment-là, je crois que la convention comptable devrait se faire sur cette base afin que nous puissions séparer les dépenses d'opérations courantes et les dépenses de capitalisation, monsieur le Président. Le service de la dette doit faire partie du budget de capitalisation afin de planifier la diminution de la dette à long terme et à la façon de la financer aussi. Nous devons nous donner un plan pour financer. Depuis six ans, nous avons vu le ministre des Finances, à chaque année, réajuster ses prévisions. Nous ne pouvons pas régler nos problèmes financiers de cette façon-là.

Des arrangements fiscaux peuvent être considérés pour la réduction de la dette. Il y a des Canadiens qui seraient prêts à payer un petit peu plus, s'ils étaient assurés que leurs impôts, leur partie des impôts irait pour réduire la dette, tandis qu'elle augmente d'année en année. C'est cela que nos citoyens nous disent dans nos circonscriptions.

Le budget d'opérations courantes doit tenir compte des objectifs des politiques du gouvernement et déterminer le budget de services. Nous devons établir nos politiques, le gouvernement doit établir ses objectifs et faire un budget pour les services. Mais toute la question de la dette et le service de la dette doivent être considérés dans un budget séparé et avoir des politiques pour les régler.

La convention comptable devrait se faire sur cette base afin que nous puissions séparer les dépenses d'opérations courantes et les dépenses de capitalisation, afin que tous les Canadiens comprennent mieux quel est le déficit annuel, la dette nationale. C'est vraiment trop complexe